

### Réponse de la direction à l'examen du Programme des bourses de doctorat du CRSH

Recommandation	Réponse de la direction	Responsable/Soutien	Mise en œuvre
<p>1) Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) devrait élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mesure du rendement pour le Programme des bourses de doctorat dans le contexte de ses initiatives permanentes. Cette stratégie devrait correspondre aux programmes de bourses de doctorat (p. ex. Programme de bourses d'études supérieures du Canada et Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier) d'autres organismes subventionnaires et être fondée sur un nouveau modèle de logique afin de tenir compte des impacts des programmes ainsi que des liens logiques existant entre les activités de programme et les avantages connexes.</p>	<p><i>ACCEPTÉ.</i> À la suite de la récente élaboration d'un cadre de mesure du rendement pour le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (doctorat), le CRSH préparera et mettra en œuvre un plan intégré de suivi du rendement et un cadre de mesure du rendement pour le Programme des bourses de doctorat et le Programme de bourses d'études supérieures du Canada (doctorat).</p>	<p>Division des bourses et des subventions institutionnelles; Division du rendement organisationnel et de l'évaluation; bureau du vice-président de la Division des bourses et des subventions institutionnelles; Division des politiques, de la planification, de la gouvernance et de l'international</p>	<p>2011-2012</p>
<p>2) On devrait effectuer une évaluation du Programme des bourses de doctorat en fonction de ces nouveaux programmes ainsi que de considérations conceptuelles et méthodologiques en 2014-2015.</p>	<p><i>ACCEPTÉ.</i> Le moment [suggéré] d'effectuer une évaluation de suivi répond à la norme du gouvernement fédéral consistant à évaluer les programmes permanents tous les cinq ans. De plus, cela correspond aux évaluations d'autres programmes de bourses de doctorat du CRSH, c'est-à-dire le Programme de bourses d'études</p>	<p>Division du rendement organisationnel et de l'évaluation; Division des bourses et des subventions institutionnelles; Division des politiques, de la planification, de la gouvernance et de l'international</p>	<p>2014-2015</p>

Recommandation	Réponse de la direction	Responsable/Soutien	Mise en œuvre
	supérieures du Canada (doctorat) et le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (doctorat).		
<p>3) Comme la mobilité internationale est importante pour les étudiants de doctorat financés par le CRSH et pour la diversité des possibilités de formation, étant donné les résultats pertinents de diverses études<sup>1</sup>, on recommande que le Programme des bourses de doctorat continue à permettre aux détenteurs de bourse d'étudier à l'extérieur du Canada.</p>	<p><i>ACCEPTÉ.</i> La mobilité internationale, telle qu'elle est actuellement financée par l'intermédiaire du Programme des bourses de doctorat du CRSH, est importante au niveau du doctorat. En effet, chaque année, près de 25 p. 100 des détenteurs d'une bourse de doctorat du CRSH décident de mener des études à l'étranger.</p> <p>Dans le contexte du renouvellement de l'architecture de ses programmes et de l'harmonisation des programmes des trois organismes subventionnaires, le CRSH déterminera la meilleure façon de simplifier et de consolider ses programmes de financement de la recherche au niveau du doctorat afin d'offrir un soutien direct plus efficace et plus axé sur le client. De plus, il étudiera la possibilité de préciser l'intention et l'objectif de ce programme afin de mettre l'accent uniquement sur les études menées à l'extérieur du Canada.</p>	<p>Division des bourses et des subventions institutionnelles; bureau du vice-président de la Division des bourses et des subventions institutionnelles; Division des politiques, de la planification, de la gouvernance et de l'international</p>	<p>En cours.</p>

<sup>1</sup> Jane Knight, *International Academic Mobility Experience for Canadian Social Science and Humanities Doctoral Students*, étude demandée par le Conseil de recherches en sciences humaines, juillet 2008.